



# L'ÉTRIER CHIROQUOIS

## TARIFS PROPRIÉTAIRES 2024/2025

Tarifs applicables au 1er juin 2024 pour les inscriptions 2024/2025. Tarifs des prestations applicables au 1er septembre 2024. Tarifs exprimés en TTC. Règlements par carte bancaire, chèque, espèces ou directement sur la plateforme Kavalog.

**NEW : NOUS ACCEPTONS LES CHÈQUES VACANCES ET LES COUPONS SPORTS ANCV DÈS LA RENTRÉE 2024/2025**

### ADHÉSION

Est membre de l'association, toute personne à jour de sa cotisation annuelle.

<b>Cotisation annuelle</b> (du 1er septembre 2024 au 31 août 2025).....	125 €
<b>A partir du 3e adhérent d'une même famille</b> (parents et enfants).....	95 €
<b>Licence FFE</b> (cavalier majeur).....	36 €
<b>Licence FFE</b> (cavalier mineur).....	25 €
<b>Participation solidaire au bien-être et à la retraite des chevaux</b> .....	10 €

### FORAITS

**NEW!**

**Les cavaliers Chiroquois(es) bénéficient d'une réduction de 10% sur leur forfait !**

(sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois)

#### REPRISES CLASSIQUES :

- **Fidélité 36** - 1h/semaine (hors vacances scolaires)
- **Fidélité 72** - 2h/semaine (hors vacances scolaires)

#### REPRISES COMPÉTITIONS :

- **Compét 36** - 1h30/semaine (hors vacances scolaires)
- **Compét 72** - 2h30/semaine (hors vacances scolaires)

#### NON CHIROQUOIS

Chevaux

Inclus dans la pension

665 €

#### CHIROQUOIS(ES)

Chevaux

Inclus dans la pension

598,50 €

Les forfaits sont à jour et heure fixe. Les forfaits sont réservés aux cavaliers membres de l'association. Reprises valables jusqu'à la fin de la saison. L'inscription est souscrite pour une durée d'une année scolaire. Récupération possible jusqu'à la fin de la saison. Sauf cas de force majeure, une absence doit être signalée 24 heures à l'avance pour pouvoir bénéficier d'un bon de récupération. L'inscription du cavalier doit être effectuée dans un cours adapté à son niveau, sur avis du moniteur. Il peut être inférieur ou supérieur au Galop fédéral détenu par le cavalier. Le centre équestre se réserve le droit de changer un cavalier de reprise si son niveau n'est pas adapté à celui souscrit au moment de l'inscription.

### REPRISES ADHÉRENTS

Inscriptions dans la mesure des places disponibles dans les reprises correspondant à votre niveau. Prestations réservées aux cavaliers membres de l'association. Reprises utilisables jusqu'à la fin de la saison.

#### CARTES REPRISES CLASSIQUES :

- **Carte Liberté Propriétaire ou DP** - 12 reprises d'une heure.....250 €
- **Location d'un cheval de club** - 1 reprise d'une heure.....20 €

#### COURS PARTICULIERS :

- **Reprise Cheval** - 1/2 cavalier(s).....50 €/40 €

### OPTION ANNULATION

50 €

En cas d'arrêt de l'équitation en cours d'année (autre que pour raison médicale, sur justificatif), l'option annulation permet d'être remboursé à hauteur de 75% des reprises non effectuées. L'adhésion et la licence ne peuvent faire l'objet d'aucun remboursement. Aucun remboursement, ni aucun avoir sur l'année suivante ne pourra être effectué si l'option annulation n'a pas été prise au moment de l'inscription (possibilité de contracter l'option jusqu'au 31 octobre 2024).

## CONCOURS

Tarif forfaitaire (Île-de-France) à régler au plus tard la veille du concours. Les concours en province feront l'objet d'un tarif spécifique. Toute annulation où le compétiteur est déjà engagé devra être justifiée et l'engagement du cavalier sera au minimum dû.

### FORFAIT CONCOURS EXTERNE (transport et coaching) :

- **CSO/HUNTER/DRESSAGE** - 1 tour.....95 €
- **CSO/HUNTER/DRESSAGE** - 2 tours.....125 €
- **TREC** (tarif hors engagement).....75 €

### PRESTATIONS CONCOURS HORS FORFAIT :

#### CONCOURS INTERNE :

- **Coaching** - 1 reconnaissance/1 tour.....25 €
- **Coaching** - 1 reconnaissance/2 tours.....40 €

#### CONCOURS EXTERNE :

- **Coaching** - 1 reconnaissance/1 tour.....35 €
- **Coaching** - 1 reconnaissance/2 tours.....50 €

## STAGES

Horaires d'une journée de stage : de 9h à 17h. Les réservations de stages ne peuvent pas se faire à la demi-journée. Sans restauration, prévoir son repas.

STAGE CHEVAUX : deux reprises dans la journée, possibilité de monter un cheval de club sur l'une des sessions, sur simple demande au moniteur.

- **Adhérent** - 1 journée.....50 €



**Les bons de récupération ne seront plus acceptés pour les stages à partir de la rentrée 2024/2025**

## PENSIONS

PENSIONS : la pension de base comprend 2 rations de foin et 3 rations de granulés par jour, les boxes sont curés et repaillés une fois par semaine ; les sorties au paddock se font du lundi au vendredi (pour les pensions paddock \*4, \*8, \*12 et \*16, merci de vous rapprocher des moniteurs et soigneurs pour le choix des jours de sortie).

- **Pension de base** - box + 1 reprise collective/semaine (hors vacances scolaires).....620 €/mois
- **Pension paddock \*4** - pension de base + 1 sortie/semaine au paddock.....660 €/mois
- **Pension paddock \*8** - pension de base + 2 sorties/semaine au paddock.....680 €/mois
- **Pension paddock \*12** - pension de base + 3 sorties/semaine au paddock.....700 €/mois
- **Pension paddock \*16** - pension de base + 4 sorties/semaine au paddock.....720 €/mois
- **Pension paddock \*20** - pension de base + 5 sorties/semaine au paddock.....740 €/mois
- **Réservation de box** - maximum 2 mois/an.....250 €/mois

### PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES :

- **Supplément copeaux**.....80 €/mois
- **Supplément foin**.....60 €/mois
- **Séance de monte par un moniteur**.....30 €/séance
- **Travail à la longe par un moniteur**.....15 €/séance
- **Sortie ponctuelle au paddock par le club** .....12 €/sortie
- **Utilisation des installations** - intervenant extérieur sur réservation (l'heure entamée est due).....20€/heure

### NOUVEL ARRIVANT :

- **Caution box**.....620 €/à l'entrée de l'équidé
- **Armoire**.....100 €/à l'entrée de l'équidé

L'armoire est mise à disposition pour la durée du séjour de l'équidé. Cette prestation doit être réglée au moment de l'arrivée de l'équidé, en même temps que la caution du box. Les casiers vous sont confiés avec une clé de l'armoire et de la sellerie propriétaire correspondante. Il est de la responsabilité de l'adhérent de vérifier si le centre équestre possède ou non un double en cas de perte ou de casse de la clé d'origine, et le cas échéant, en faire faire une et la confier au centre équestre. Il vous sera facturé tout remplacement de serrure suite à une clé cassée à l'intérieur.

Tarifs applicables au 1er juin 2024 pour les inscriptions 2024/2025. Tarifs des prestations applicables au 1er septembre 2024. Tarifs exprimés en TTC. Règlements par carte bancaire, chèque, espèces ou directement sur la plateforme Kavalog.

**NEW : NOUS ACCEPTONS LES CHÈQUES VACANCES ET LES COUPONS SPORTS ANCV DÈS LA RENTRÉE 2024/2025**